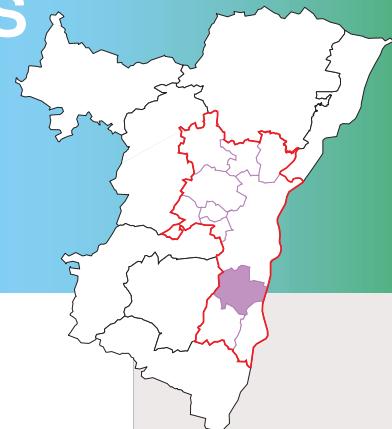


## CARTE D'IDENTITÉ INTERCOMMUNALE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ERSTEIN



## GROUPE PILOTE FONCIER

### Synthèse par rapport aux objectifs du SCOTERS \*

→ **OBJECTIF 1 :** 1 300 logements supplémentaires à produire par an (SCOTERS hors EMS).

**CC du Pays d'Erstein :**  
107 logements neufs, pour un objectif annuel moyen de 180 logements (2007-2014).

**SCOTERS, hors Eurométropole :**  
860 logements neufs, pour un objectif annuel moyen de 1 300 logements (2007-2014).

→ **OBJECTIF 2 :** au moins 50 % des nouveaux logements à produire au sein de l'enveloppe urbaine.

**CC du Pays d'Erstein :**  
73 % des logements dans l'enveloppe urbaine ou en mutation (période 2007-2013).

**SCOTERS, hors Eurométropole :**  
67 % des logements dans l'enveloppe urbaine ou en mutation (période 2007-2013).

→ **OBJECTIF 3 :** enveloppe foncière maximale de 20 ha à consommer par an en extension urbaine pour le logement(dans l'ensemble des intercommunalités autres que l'Eurométropole).

**CC du Pays d'Erstein :**  
2,9 ha par an (période 2007-2013).

**SCOTERS, hors Eurométropole :**  
22,8 ha par an (période 2007-2013).

→ **OBJECTIF 4 :** au moins 75 % de logements supplémentaires en extension urbaine dans les zones prioritaires de développement (dans l'ensemble des intercommunalités autres que l'Eurométropole).

*non quantifiable par les données MAJIC en 2014.*

**CC du Pays d'Erstein :**  
**tendance :** 54 logements en extension par an dans les villages.

**SCOTERS, hors Eurométropole :**  
**tendance :** 328 logements en extension par an dans les villages.

→ **OBJECTIF 5 :** densité minimale des opérations de nouveaux logements en extension urbaine (dans l'ensemble des intercommunalités autres que l'Eurométropole).

**CC du Pays d'Erstein :**  
18,7 logements créés par ha urbanisé en extension entre 2007 et 2013.

**SCOTERS :** 20,7 logements créés par ha urbanisé en extension entre 2007 et 2013.

→ **OBJECTIF 6 :** enveloppe foncière maximale de 70 ha par an, en extension urbaine pour les zones d'activités et mixtes sur l'ensemble du SCOTERS.

**CC du Pays d'Erstein :**  
3 ha par an entre 2007 et 2013.

**SCOTERS :** 26,3 ha par an entre 2007 et 2013.

### Chiffres clés de l'intercommunalité

|                                  |                |
|----------------------------------|----------------|
| Nombre de communes .....         | <b>10</b>      |
| Population .....                 | <b>18 475</b>  |
| Bourg-centre .....               | <b>Erstein</b> |
| Population du bourg-centre ..... | <b>10 764</b>  |
| Nombre de gares .....            | <b>2</b>       |

Source : INSEE, RP 2012

\* Voir page 12 : Définition des indicateurs

## DÉMOGRAPHIE - Évolution et structure de la population

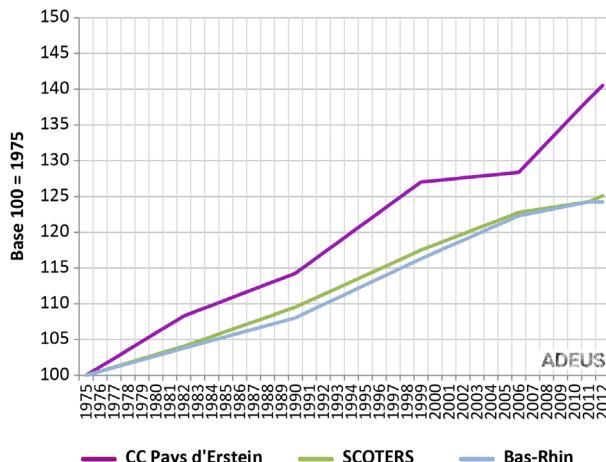
La population de la CC du Pays d'Erstein évolue de manière plus dynamique que celle du SCOTERS et du département, avec cependant un ralentissement du rythme de croissance entre 1999 et 2006. Entre 2006 et 2012, sa population croît à nouveau plus rapidement (+1,52 % en moyenne chaque année).

Peu d'évolution par rapport à la période 2006-2011.

Les actifs et les familles sont davantage représentés sur le secteur qu'à l'échelle du SCOTERS, au contraire des 17-35 ans ; le SCOTERS accueillant plus de jeunes actifs que le reste du Bas-Rhin.

Note : les pyramides des âges n'ont pas été réactualisées du fait de la nécessité d'avoir un pas de temps de 3 à 5 ans pour illustrer des changements significatifs.

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA POPULATION DE 1975 À 2012



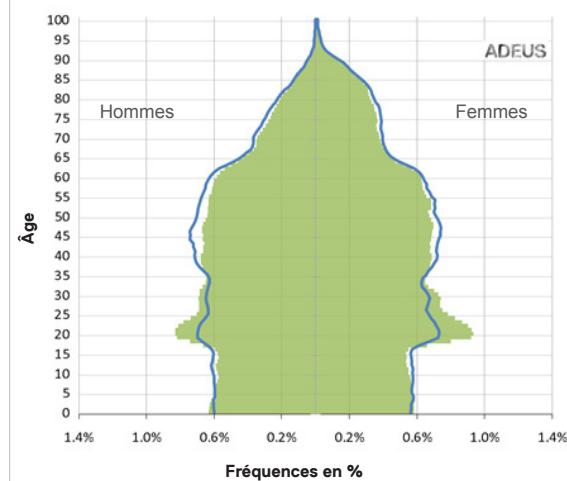
Source : INSEE, RP 1975 à 2012

### ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION

| Territoire           | 1975/2006 | 2006/2012 |
|----------------------|-----------|-----------|
| CC du Pays d'Erstein | 0,81 %    | 1,52 %    |
| SCOTERS hors EM      | 1,02 %    | 0,93 %    |
| SCOTERS              | 0,65 %    | 0,37 %    |
| Bas-Rhin             | 0,65 %    | 0,31 %    |

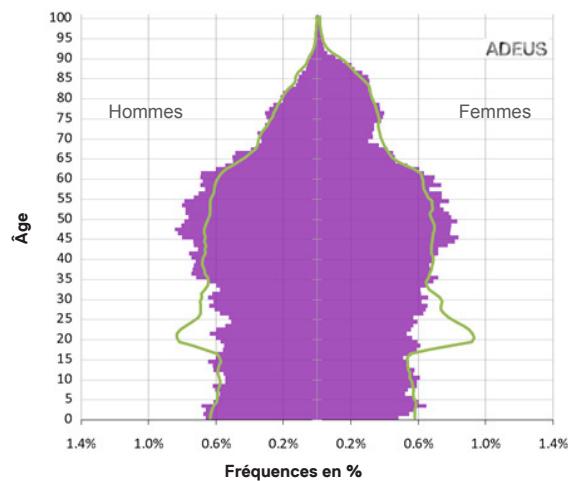
Source : INSEE, RP 1975 à 2012

### POPULATION SCOTERS ET BAS-RHIN EN 2011



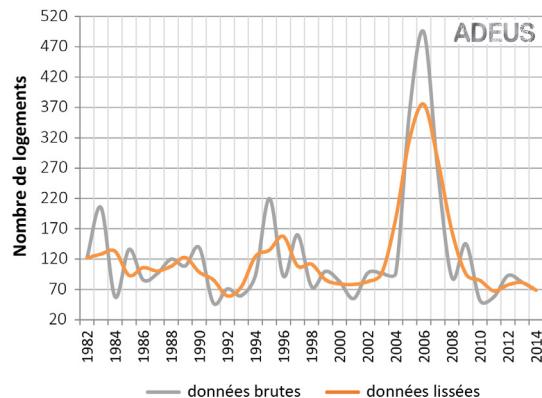
Source : INSEE, RP 2011

### POPULATION CC DU PAYS D'ERSTEIN ET SCOTERS EN 2011



## LOGEMENTS - Évolution de la construction neuve

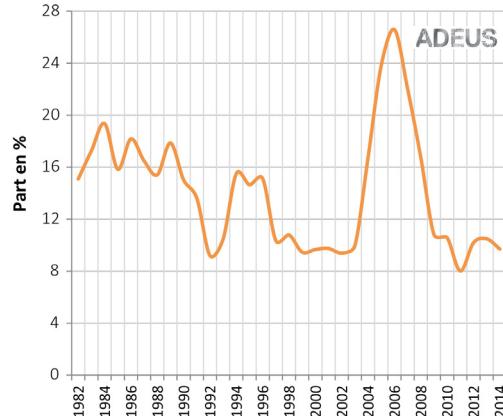
ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION NEUVE DANS LA CC DU PAYS D'ERSTEIN DE 1982 À 2014



Source : DREAL Alsace/CEDD/C/ODE, Sitadel 2015

La construction neuve au sein de la CC du Pays d'Erstein a connu un pic de constructions neuves en 2006. Elle n'a cessé depuis de décroître. L'année 2014 enregistre le plus faible niveau de construction depuis le début des années 1990. La part de la construction neuve au sein

PART DE LA CONSTRUCTION NEUVE DE LA CC DU PAYS D'ERSTEIN DANS LE SCOTERS HORS EUROMÉTROPOLE DE 1982 À 2014



de la CC du Pays d'Erstein, dans l'ensemble des intercommunalités du SCOTERS autres que l'Eurométropole a globalement diminué, passant de 15 % en 1982 à 9 % en 2014.

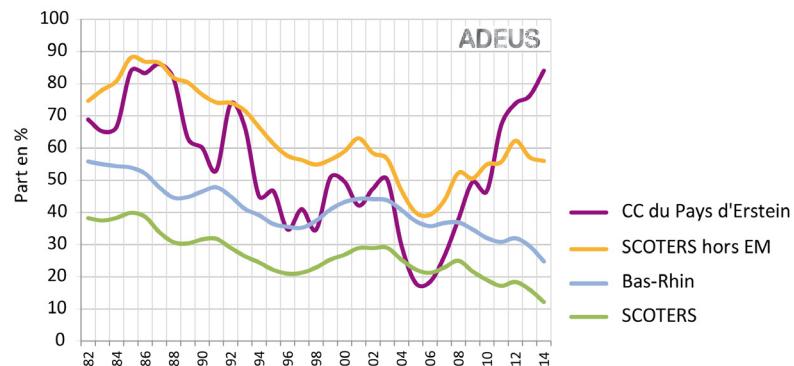
➔ **Renseigne l'objectif 1**

## LOGEMENTS - Part de la maison individuelle dans la construction neuve

La part de maisons individuelles dans la construction neuve était globalement en baisse jusqu'en 2005 dans la CC du Pays d'Erstein, comme dans le SCOTERS et le Bas-Rhin, traduisant une diversification de l'offre en logements neufs. En 2006, les logements collectifs représentaient plus de 80 % de l'offre en logements neufs.

2006 marque une reprise de la construction de maisons individuelles, dont la part n'a cessé de croître : si les logements collectifs représentaient un peu plus de la moitié des logements créés jusqu'en 2010, ils représentaient moins de 15 % des logements neufs en 2014 (soit plus de 85 % de maisons individuelles); situation stable par rapport à 2013.

PART DES MAISONS INDIVIDUELLES DANS L'ENSEMBLE DE LA CONSTRUCTION NEUVE DE 1982 À 2014



Source : DREAL Alsace/CEDD/C/ODE, Sitadel 2015

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ERSTEIN

### FONCIER - Consommation foncière en extension

La CC du Pays d'Erstein a consommé 4,6 ha par an en moyenne sur les onze dernières années, avec un net recul en 2013. Cette consommation est très contrastée par :

- une nette augmentation du foncier urbanisé pour l'activité, parallèlement à une diminution du foncier consommé pour les zones mixtes ;
- une croissance du foncier urbanisé pour le logement (+25 %), alors que le foncier consommé par le résidentiel se réduit dans le département et le SCOTERS.

**CONSOMMATION FONCIÈRE ANNUELLE, EN EXTENSION,  
DANS LA CC DU PAYS D'ERSTEIN (EN HECTARES ET PAR AN)**

|                      | 2003/2006  | 2007/2013  | Moyenne annuelle<br>(sur 11 ans) |
|----------------------|------------|------------|----------------------------------|
| Activités            | 0,2        | 2,8        | 1,9                              |
| Logements            | 2,3        | 2,9        | 2,7                              |
| Mixte*               | 0,0        | 0,2        | 0,1                              |
| <b>Total général</b> | <b>2,5</b> | <b>5,9</b> | <b>4,6</b>                       |

\* Logements dans un tissu d'activités ou activités dans un tissu résidentiel.

N.B. : Consommation hors surfaces relatives aux « dépendances »

**VARIATION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE EN EXTENSION ENTRE 2003 ET 2013 (EN HECTARES ET PAR AN)**

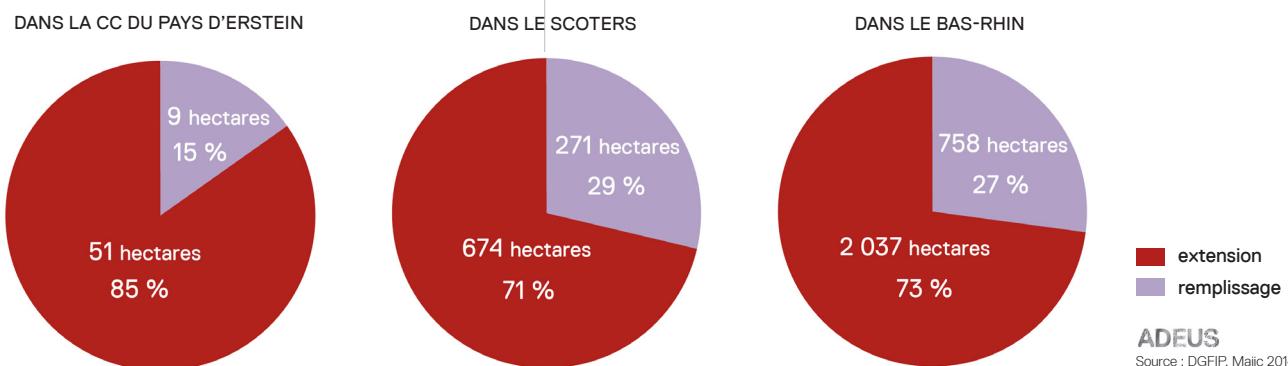
|                                 | Activités     |               |                  | Logements     |               |             | Mixte logements<br>et activités |               |              | Total consommation<br>en extension |               |              |
|---------------------------------|---------------|---------------|------------------|---------------|---------------|-------------|---------------------------------|---------------|--------------|------------------------------------|---------------|--------------|
|                                 | 2003/<br>2006 | 2007/<br>2013 | Variation        | 2003/<br>2006 | 2007/<br>2013 | Variation   | 2003/<br>2006                   | 2007/<br>2013 | Variation    | 2003/<br>2006                      | 2007/<br>2013 | Variation    |
| Bas-Rhin                        | 59,9          | 57,3          | -4 %             | 130,7         | 108,6         | -17 %       | 11,8                            | 4,8           | -60 %        | 202,3                              | 170,6         | -16 %        |
| SCOTERS                         | 27,0          | 24,2          | -10 %            | 35,1          | 32,0          | -9 %        | 1,8                             | 2,1           | 15 %         | 63,9                               | 58,3          | -9 %         |
| <b>CC du Pays<br/>d'Erstein</b> | <b>0,2</b>    | <b>2,8</b>    | <b>&gt;100 %</b> | <b>2,3</b>    | <b>2,9</b>    | <b>25 %</b> | <b>0,3</b>                      | <b>0,2</b>    | <b>-43 %</b> | <b>2,8</b>                         | <b>5,9</b>    | <b>113 %</b> |

Source : DGFiP, Majic 2014

→ Renseigne les objectifs 3 et 6

### FONCIER - Type de consommation foncière

**TYPE DE CONSOMMATION ENTRE 2003 ET 2013**



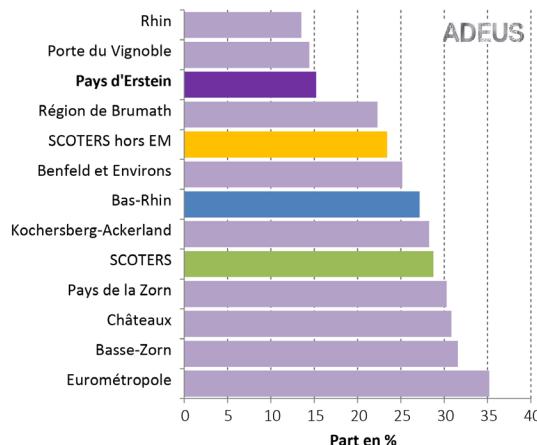
Les extensions urbaines constituent l'essentiel (85 %) du foncier consommé par l'urbanisation dans la CC du Pays d'Erstein, alors que la tendance est plutôt de l'ordre des trois quarts dans le SCOTERS et le reste du département. Le foncier en remplissage (urbanisation de dents creuses,

densification de terrains non bâties au sein de l'enveloppe urbaine, etc.) représente à 15 % du foncier utilisé.

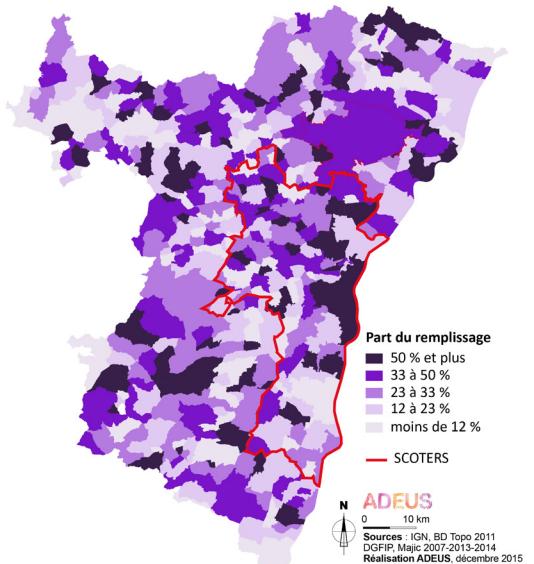
→ Renseigne l'objectif 2

## FONCIER - Part du remplissage

### PART DU REMPLISSAGE PAR EPCI ENTRE 2003 ET 2013



### PART DU REMPLISSAGE PAR COMMUNE ENTRE 2003 ET 2013 SUR LE BAS-RHIN

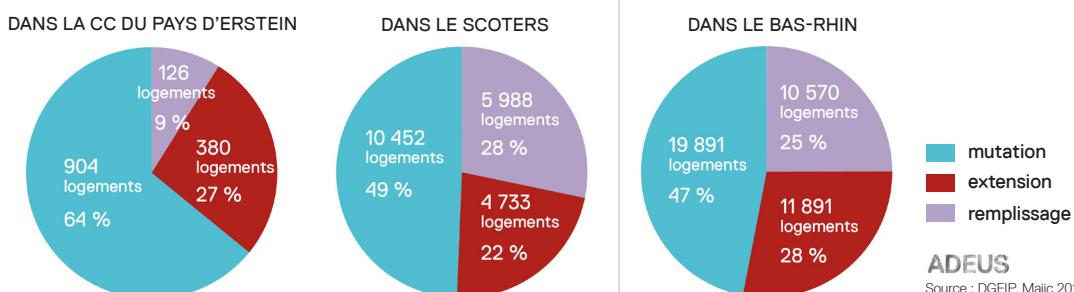


La CC du Pays d'Erstein enregistre une des parts de construction dans l'enveloppe urbaine les plus faibles des intercommunalités du SCOTERS autres que l'Eurométropole, avec une part de 15 % sur les onze dernières années, ce qui la situe bien en-dessous de la

moyenne du département et du SCOTERS. Les résultats de 2013 confirment cependant un recentrage de la construction neuve sur les tissus urbanisés avec une moyenne en remplissage passant d'un peu plus de 10 % (2007-2012) à 15 % en 2007-2013.

## LOGEMENT ET FONCIER - Répartition de la création de logements selon le type de consommation foncière

### RÉPARTITION DE LA CRÉATION DE LOGEMENTS PAR TERRITOIRES ENTRE 2007 ET 2013



64 % des logements créés dans la CC du Pays d'Erstein ont été réalisés par mutations, au sein de bâtiments existants, par des divisions de parcelles bâties ou dans des opérations de démolition/reconstruction; autrement dit, sans générer de consommation foncière. Ce sont donc 73 % des logements créés sur la période 2007-2013, qui n'ont pas engendré de consommation

⇒ Répartition par niveau d'armatures : voir page suivante

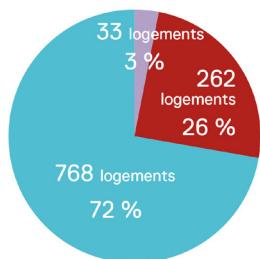
d'espaces naturels ou agricoles. Les logements en extension urbaine représentent moins de 30 % des logements neufs, ce qui est supérieur à la moyenne du SCOTERS et du département, et bien au-dessus des objectifs du SCoT (qui en préconise au maximum 50 %).

⇒ Renseigne en partie l'objectif 2

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ERSTEIN

### RÉPARTITION DE LA CRÉATION DE LOGEMENTS AU SEIN DE LA CC DU PAYS D'ERSTEIN ENTRE 2007 ET 2013

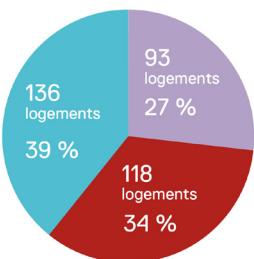
POLARITÉS  
(bourg-centres et communes bien desservies)



ADEUS

Source : DGFiP, Maijic 2014

### VILLAGES



La construction s'est concentrée sur les polarités qui, en termes de volume, ont créé 1 063 logements, contre 347 dans les villages ; et près des trois quarts des logements neufs se sont faits par mutation ou remplissage dans les polarités.

La part des extensions est plus importante dans les villages (34 %) mais reste bien inférieure à l'objectif maximal de 50 % inscrits dans le SCOTERS.

- mutation
- extension
- remplissage

→ Renseigne en partie les objectifs 1, 2 et 4

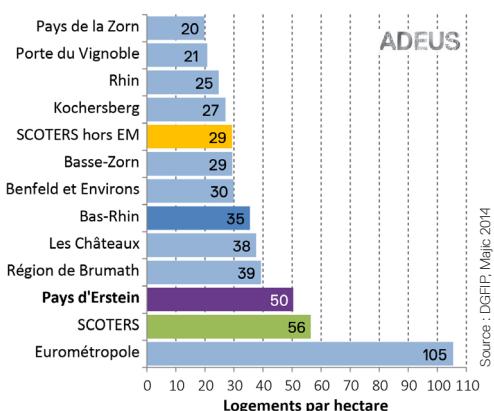
## LOGEMENT - Part de logements supplémentaires créés dans les zones prioritaires de développement

→ Données non disponibles en 2014

### FONCIER

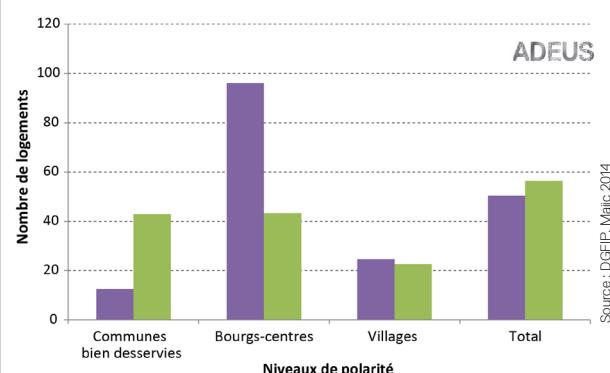
## Performance de l'usage du foncier

### PERFORMANCE DE L'USAGE DU FONCIER PAR EPCI ENTRE 2007 ET 2013 (LOGEMENTS/ HA)



En comptabilisant l'ensemble des logements neufs (en remplissage, extension et mutation), la CC du Pays d'Erstein a créé près du double de logements que la moyenne des intercommunalités du SCOTERS autres que l'Eurométropole (moyenne 2007-2013). Avec toutefois un ralentissement marqué en 2013 (5 logements de moins que la moyenne 2007-2012).

### INDICE DE PERFORMANCE DE L'USAGE DU FONCIER PAR NIVEAUX D'ARMATURE DANS LA CC DU PAYS D'ERSTEIN ET DU SCOTERS ENTRE 2007 ET 2013

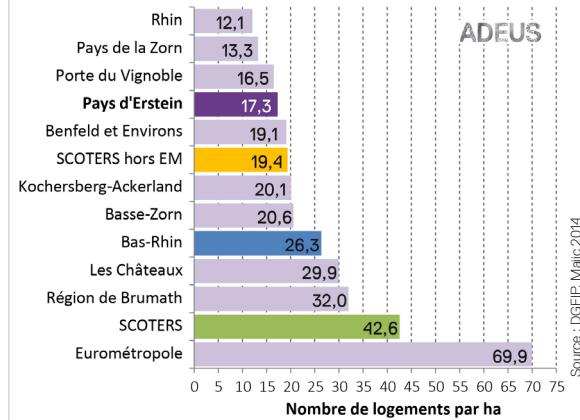


A l'échelle de l'EPCI, les bourgs-centres, et dans une moindre mesure les villages, ont développé des densités plus fortes que la moyenne constatée dans le SCOTERS (près de 100 logements par ha consommé dans les bourgs-centres). La densité produite dans les polarités reste largement supérieure à la moyenne du SCOTERS.

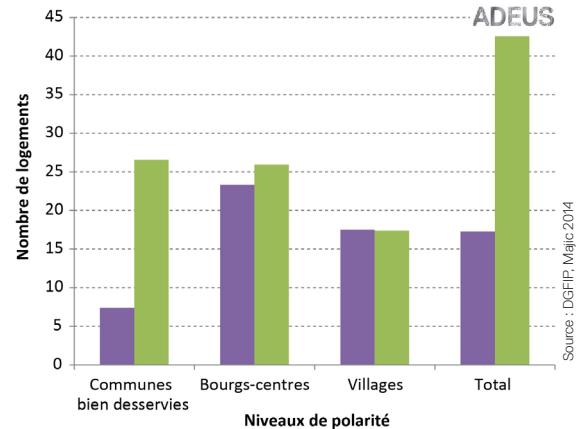
→ Renseigne en partie l'objectif 4

## LOGEMENT ET FONCIER - Densité de logements en remplissage

DENSITÉS DE LOGEMENTS EN REMPLISSAGE PAR EPCI  
ENTRE 2007 ET 2013 (LOGEMENTS PAR HECTARE)



DENSITÉS DE LOGEMENTS EN REMPLISSAGE  
PAR NIVEAUX D'ARMATURE DANS LA CC DU PAYS D'ERSTEIN  
ET LE SCOTERS ENTRE 2007 ET 2013

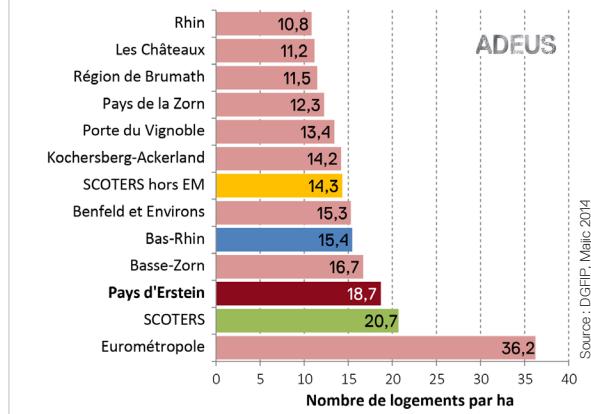


La densité de logements créés au sein de l'enveloppe urbaine des communes de l'EPCI s'inscrit dans la tendance du SCOTERS hors Eurométropole, mais reste inférieure à la moyenne constatée sur le Bas-Rhin

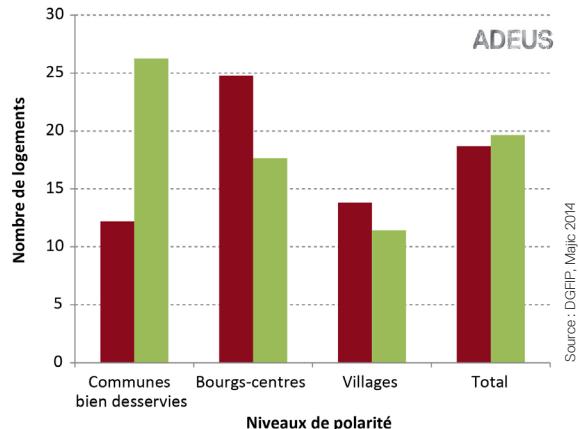
(26.3 logements/ha). Cet indicateur est à relativiser, dans la mesure où la part des logements en remplissage représente moins de 10 % des logements neufs du Pays d'Erstein (et que les mutations, 64 % des logements neufs, ne sont pas intégrées).

## LOGEMENT ET FONCIER - Densité de logements dans les extensions

DENSITÉS DE LOGEMENTS EN EXTENSION PAR EPCI  
ENTRE 2007 ET 2013 (LOGEMENTS PAR HECTARES)



DENSITÉS DE LOGEMENTS EN EXTENSION  
PAR NIVEAUX D'ARMATURE DANS LA CC DU PAYS D'ERSTEIN  
ET LE SCOTERS ENTRE 2007 ET 2013



La densité de logements créés dans les extensions urbaines dans la CC du Pays d'Erstein est la plus importante des intercommunalités du SCOTERS hors Eurométropole. L'EPCI a construit en moyenne 4 logements de plus par hectare consommé en extension et 3 de plus que dans le reste du département.

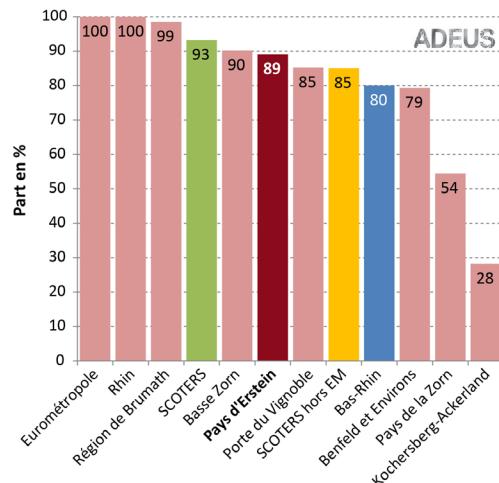
Au sein de la CC du Pays d'Erstein, cette densité est « portée » par les villages et les bourgs-centres, dans des proportions supérieures aux moyennes constatées à l'échelle du SCOTERS.

→ Renseigne en partie à l'objectif 5

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ERSTEIN

### FONCIER - Répartition des consommations foncières des zones d'activités en extension

PART DES ACTIVITÉS EN EXTENSION SITUÉES DANS LES POLARITÉS (2007-2013)



Source : DGFiP, Majic 2014

L'offre « nouvelle » en foncier d'activités est restée fortement concentrée sur les polarités, et cela davantage dans le SCOTERS que dans le reste du département, du fait de l'Eurométropole. Lorsqu'on analyse à quel niveau de l'armature urbaine se sont opérées les extensions de sites d'activités, on constate que les villages de la CC du Pays d'Erstein représentent 11 % de la totalité de l'offre foncière nouvelle en ZA.

La CC du Pays d'Erstein confirme cette polarisation avec des extensions en ZA portées à près de 90 % par les bourgs-centre et les communes bien desservies.

#### DÉFINITION DES INDICATEURS

La loi portant Engagement National pour l'Environnement affirme la responsabilité des SCOT dans l'objectif national de consommation foncière raisonnée. Les SCOT sont tenus de tirer le bilan de la consommation foncière des dix années passées et fixent des objectifs chiffrés en la matière. Cette fiche d'identité intercommunale a pour but de suivre les tendances récentes d'utilisation du foncier sur la base des six objectifs retenus par les élus du groupe de pilotage foncier. Ces objectifs déclinent les orientations générales du SCOTERS (DOG) par territoire et sont exposés dans la justification des choix retenus (p. 173 et suivantes du rapport de présentation).

Ces indicateurs constituent une base d'informations permettant d'évaluer les orientations du SCOTERS (fixées pour six ans) sur une base annuelle. Ils répondent aux indicateurs de suivis (p. 188c et suivantes du rapport de présentation) et les précisent par des analyses supplémentaires à l'échelle des intercommunalités du SCOT.

#### REMARQUE SUR LES DONNÉES LOGEMENTS

**La construction de logements est issue de la base de données SITADEL** qui recense les permis, et leur mise en chantier ; et qui sert de référence en matière d'analyse de la construction. Cette base annualisée permet de distinguer l'habitat individuel du collectif mais ne renseigne pas sur la nature du foncier de l'opération (mutation, construction par extension, etc.).

**Les fichiers fiscaux MAJIC** permettent de recenser les logements assujettis à un impôt. Cette base, annualisée elle aussi, permet de distinguer les logements selon la nature du sol (extension, mutation, remplissage).

Ces bases, complémentaires, comptent les logements mais ne le font pas avec le même filtre, d'où des décalages entre leurs résultats annuels. Par exemple lorsqu'une grosse opération (comptée dans SITADEL à l'année N) met plusieurs années avant de se réaliser et être habitée (pour apparaître dans MAJIC à l'année N+2 ou N+3, par exemple).